



Bulletin d'information N°3 Décembre 2014

La nécessaire période de transition durant laquelle nous avons beaucoup écouté, observé, échangé avec les citoyens, les acteurs économiques et associatifs s'achève. Nous affirmons notre méthode de travail: cultiver l'esprit de dialogue, d'ouverture, de concertation et de transparence.

Nous avons analysé les nombreux dossiers en cours et commencé le travail préparatoire pour la mise en œuvre des projets proposés dans nos engagements de campagne. Ces projets nous ont notamment amenés à tisser très rapidement des liens incontournables avec la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès, que nous considérons comme le territoire pertinent pour répondre aux attentes de la population, vos attentes.

Dans ce même esprit de rapprochement avec les habitants, nous avons souhaité nommer M. Michel LENGAGNE Conseiller délégué aux travaux. Selon la réglementation, son indemnité sera financée par la baisse de celle de Mme le Maire et de ses Adjointes (enveloppe globale constante).

Afin de faire vivre la démocratie participative, les diverses commissions ont joué leur rôle (réflexion et débat) au cours d'une quinzaine de réunions. En outre, nous avons organisé une cinquantaine de groupes de travail sur tous les dossiers importants, avec l'ensemble des acteurs concernés, au cours de ces neuf mois de transition.

Finances

Les services de la Direction départementale des finances publiques ont, à notre demande, analysé la situation financière de notre commune. Le constat est préoccupant. Outre un endettement proche des seuils d'alerte, les services relèvent le poids particulièrement important des charges de fonctionnement de sorte que le niveau des produits ne permet pas de dégager une marge suffisante pour rembourser l'annuité de la dette et donc d'investir.

Il nous faut donc agir très rapidement sur le niveau des dépenses courantes.

En effet, elles représentent le second poste le plus important après les charges de personnel et leur niveau par habitant reste largement supérieur à la moyenne départementale. Il s'agit, dans l'immédiat, du poste de dépenses pour lequel nous disposons d'une réelle marge de manœuvre.

De plus, les recettes pâtiront de la baisse des dotations d'État qui va s'accroître dans les prochaines années. La réflexion est déjà engagée et sera menée dans tous les domaines, sur la base de la transparence, du dialogue, et de l'information des vicois. La préparation du budget 2015 se fera dans cet esprit.

Personnel communal

La commune de Vic sur Cère compte 28 agents communaux répartis en 5 filières pour les titulaires de la fonction publique territoriale et 2 contrats aidés.

Désireux de répondre au mieux aux missions qui leur sont confiées et dans un souci d'amélioration du service public, les 5 agents des services administratifs vous accueillent du lundi au vendredi pour toutes les démarches administratives et sociales.

L'agent affecté à la médiathèque ne cesse de développer des actions culturelles de qualité afin de répondre aux attentes de ses abonnés.

Les onze agents des services techniques œuvrent toute l'année pour que la commune puisse offrir à ses administrés, touristes ou passants, une ville accueillante et agréable à vivre. Ils s'efforcent d'entretenir les voiries, les espaces verts, l'ensemble de notre cadre de vie en état, et se rendent le plus possible disponibles pour le déneigement. Ils sont aussi très présents pour la logistique des animations.

L'agent d'animation vient bien sûr en soutien avec une programmation aussi intéressante et variée que possible.

Enfin, le personnel affecté aux écoles, à la cantine, à la garderie et à la propreté des salles se forme régulièrement pour maintenir un niveau très satisfaisant d'accueil de vos enfants et de tous les usagers.

L'équipe municipale a décidé de pérenniser l'effectif du personnel affecté à la garderie du soir (3 personnes). En lien avec la mise en place des TAP, deux agents ont été volontaires pour suivre une formation BAFA financée par la collectivité.

L'année 2014 a compté trois départs en retraite. Nous leur souhaitons bonne continuation!

A ce jour, ces 3 agents n'ont pu être remplacés. Si le budget le permet, nous pourrions peut-être procéder à une embauche en 2015.

Fermeture du foyer logement

Le foyer-logement de Vic sur Cère a fermé ses portes au mois de septembre, comme prévu. Nous avons trouvé une solution de relogement pour tous les résidents grâce à un travail en partenariat avec les services sociaux et les familles, en tenant compte des besoins et des désirs de chacun. Un grand merci aux résidents qui ont fait preuve de compréhension et ont réagi favorablement à ces changements.

Le devenir du bâtiment, propriété du CCAS, fait maintenant l'objet d'une réflexion et un examen approfondi des locaux permettra de prendre une décision adéquate.

Noël des aînés



Cette année, le CCAS a décidé de proposer aux personnes concernées de choisir entre un colis de Noël ou un repas. A cet effet, un courrier leur a été expédié, leur demandant de choisir entre ces deux formules.

A ce jour, 90 personnes se sont inscrites au déjeuner festif qui sera confectionné par les agents municipaux et aura lieu, comme à l'accoutumée, à la salle polyvalente, **le 30 décembre prochain.**

Environ 220 colis ont été commandés. Des élus et des membres du CCAS les leur distribueront lors de permanences qui se tiendront à la Salle de vote de 9h00 à 12h00 aux dates suivantes :

- vendredi 19 décembre

- mardi 23 décembre

- mardi 30 décembre

Beaucoup de travaux..

Beaucoup de travaux ont été effectués cet été, parmi ceux-là :
Un mur de soutènement des berges de la Cère vers le « Vialard » a été consolidé.
La fontaine de Comblat le Château a été remise en état.



Le site de la Cascade de Fournols a été nettoyé, ce qui permettra après la coupe de quelques branches d'avoir une très belle vue sur le pont romain

Des travaux d'entretien sur les châteaux d'eau ont été réalisés (périmètres de captage).
Des travaux d'entretien dans les écoles, la pose de tableaux numériques ont été réalisés.
Actuellement des travaux de restauration du lavoir sont en chantier.
Des études sont en cours pour l'aménagement de la Cère au plan d'eau.



A propos du déneigement

Une entente avec le conseil général a permis d'optimiser les tournées de Vic, de Polminhac.
Le déneigement de Vernet était jusqu'à présent effectué en parties égales par ces deux communes.
Une convention a été signée entre monsieur Laborie (qui déneigeait jusqu'à La Gourgue) et les communes de Vic et Polminhac : c'est lui qui, désormais, assurera le déneigement jusqu'à Vernet.
En ce qui concerne la Rue Basse, les riverains ont été consultés. Ils se sont prononcés, à une très large majorité, pour une interdiction du stationnement dans la rue, de 20 heures le soir au matin 7 heures, pendant les mois d'hiver. Ceci permettra le passage du chasse-neige, de très bonne heure, sur la largeur totale de la rue. Un bilan sera fait pour une éventuelle reconduction.

Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVEP).

La législation en vigueur (loi n°2005-102 du 11/02/2005) imposait aux communes d'avoir réalisé un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics aux personnes handicapées, aux personnes à mobilité réduite, aux personnes avec enfant ou poussette...(PAVEP) avant le 23/12/2009. Mais un report de l'application de cette loi porte la date limite à 2018, voire 2021.

Il s'agit de rendre l'espace public accessible à tous, de lutter contre l'exclusion, l'isolement et la marginalisation, d'améliorer le confort et la sécurité des déplacements piétons.

Nous avons réuni le premier comité de pilotage le 22 novembre 2014 pour définir le périmètre sur lequel s'appliquera le plan. Celui-ci sera restreint au centre bourg allant de l'église à la gare et du croisement de l'avenue Emile Duclaux et de la rue Max Mabit au croisement de l'avenue du docteur Jean-Lambert et de la rue du 14 juillet, englobant ainsi l'ensemble des services (mairie, poste, gendarmerie, soins), des écoles et du collège, et des zones de stationnement.

Les étapes de la constitution du PAVEP :

- Délibération du conseil municipal pour l'élaboration du PAVEP
- Constitution du comité de pilotage. Définition du périmètre du PAVEP
- Élaboration du cahier des charges, consultation et choix d'un prestataire
- Réalisation de l'étude (diagnostic, plan d'action)
- Consultation des gestionnaires de voiries (Conseil général du Cantal, Direction Interdépartementale des Routes Massif Central)
- Approbation du PAVEP et son plan d'action (délibération du Conseil municipal)
- Mise en œuvre des actions

Cadre de vie : La traversée du centre bourg de Vic

Le 15 octobre 2014, nous avons invité tous les gestionnaires de voiries pour leur faire part de notre volonté d'améliorer la circulation, les déplacements et les stationnements afin de sécuriser la traversée de notre bourg et de le rendre plus attractif.

Le Conseil Général du Cantal, La DIR Massif Central (Direction Interdépartementale des Routes), ainsi que le pôle sécurité de la préfecture, la gendarmerie et la DDT (Direction Départementale des Territoires) ont répondu présents. A l'issue de cette première réunion, chaque gestionnaire s'est engagé à transmettre les éléments de connaissance dont il dispose (statistiques sur la circulation, le transit, les atouts et contraintes). Actuellement des comptages de véhicules sont en cours.

Un diagnostic plus élargi et un travail de concertation avec les vicois sera conduit dans les mois qui viennent.

Nous nous attacherons à mettre ce projet en cohérence avec le PAVEP et l'étude sur les centres bourgs conduite par la communauté de communes.

Fibre optique

Dans le cadre du Partenariat Public Privé conclu entre la Région Auvergne et la Société Orange, Vic sera, avec Massiac, une des premières villes cantaliennes équipées pour les raccordements à la fibre optique. Dès la fin de l'année 2014, toutes les entreprises vicoises pourront être raccordées. En juillet 2015, toutes les salles publiques seront raccordées et 1192 prises raccordables seront installées pour les abonnés.

Cette arrivée du très haut-débit à Vic est de nature à accélérer le développement de notre cité.

Le projet de déploiement de la fibre optique dans la commune, « Desserte FTTH (Fiber To The Home : Fibre Optique jusqu'au Domicile) », a été présenté lors d'une première réunion le 02 Octobre 2013.

Suite aux premiers relevés de terrains, il s'avère que l'implantation de 5 sites a été nécessaire au déploiement de la desserte FTTH sur la commune de VIC SUR CERE :

- Place du Carladez
- Rue de la Baume – Pluvinel
- Avenue Max Mabit Fournier
- Avenue Antoine Fayet
- Allée des Tilleuls



Comme l'impose la législation, chaque réseau installé sera **mutualisable** et donc accessible à tout autre opérateur utilisant de la fibre jusqu'au logement.

Une réunion d'information le 7 Janvier 2015 aura lieu au Centre Culturel du Carladez en présence de la filiale d'Orange, « Auvergne Très Haut Débit », installateur de ce réseau.

Vie scolaire : le point sur les TAP (Temps d'activités périscolaires)

La commune de Vic, en concertation avec les enseignants, s'est prononcée pour une organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) les lundi, jeudi et vendredi pour les primaires et les lundi et vendredi pour les maternelles de 16h à 17h. Après un trimestre de fréquentation, voici un premier bilan.

Les locaux où ont lieu les TAP

- Une salle à la médiathèque
- Une salle d'activité (ancienne garderie)
- Une salle de jeux de société
- Une salle de motricité à l'école maternelle
- Un préau à l'école primaire
- Une salle de classe (BCD: Bibliothèque Centre de Documentation)

Les activités tout au long de l'année:

- Activité Cirque
- Arts plastiques/Sciences
- Gym/Danse
- Judo
- Jeux coopératifs et de société
- Anglais
- Personnages et Marionnettes

L'organisation et la coordination sont assurées par **Mme Isabelle Cayrol**

Les inscriptions (en chiffres)

ECOLE PRIMAIRE :

CP : sur 23 élèves/22 inscrits **CE1** : sur 18 élèves/17 inscrits **CE2** : sur 22 élèves/20 inscrits
CM1 : sur 22 élèves / 20 inscrits **CM2** : sur 20 élèves/ 18 inscrits Soit sur 105 élèves / 97 inscrits...92%

ECOLE MATERNELLE :

MS :sur 17 élèves/9 inscrits **GS** : sur 11 élèves/7 inscrits Soit sur 28 élèves/ 16 inscrits...57%

Au total : 113 enfants inscrits

Fréquentation moyenne par jour :

Lundi : 57 enfants

Jeudi : 42 enfants

Vendredi : 46 enfants



Vie associative

Nouveaux clubs:

Notre commune compte désormais deux nouvelles associations.

Zumba'Titude , présidée par Karine Roques, connaît un grand succès puisque plus d'une centaine de danseuses , dont une forte proportion de jeunes, pratique la zumba chaque semaine.

Association ouverte aux adultes et aux enfants, **Boxe Thaï Spirit** a pris son envol fin septembre et ses débuts sont prometteurs : une dizaine d'adhérents découvrent ce sport de combat nouveau à Vic. Le club, dirigé par Lucie Chirent (présidente) et J.C.Battut (professeur), compte bien se faire connaître et attirer d'autres boxeurs...

Quoi de neuf dans nos associations?

Fêt'Arts, association née cette année, vient de créer des ateliers théâtre ouverts aux adultes et aux enfants, qu'une dizaine de personnes fréquente déjà.

L'Institut d'Etudes Occitanes, association départementale, donne des cours d'occitan à Vic (salle de vote un mercredi sur deux de 18H à 19H30) à une dizaine de personnes, depuis le mois de septembre.

Vertical-Vic : Michel Lasmartres a été élu secrétaire et Rachel Forey secrétaire adjointe.

Amicale Laïque : après quatre années de présidence et un gros travail accompli à ce poste, Théa Bersegol a souhaité passer la main. Lionel Bouyges a été élu président de l'association.

FNACA : Madame Faliès a été élue présidente des veuves adhérentes de la section de Vic.

Vic-tennis-Parc : Charles Brun reste président mais partage désormais ce poste avec Marie-Christine Citerne, élue co-présidente lors de la dernière assemblée générale.

Artistes Vicois : suite à la démission de Jocelyne Briard, Josette Lasmartres a été élue présidente et Odile Roux vice-présidente.

Anciens Sapeurs-pompiers du centre de Secours de Vic : Gérard Nicolas est le nouveau président de l'association ; il remplace Roger Bonhoure qui a occupé ce poste durant seize années.

Pétanque Vicoise : membre du bureau depuis 1981 et président depuis 1987, J.Claude Coutel a transmis le relais à Yannick Lafon, nouveau président du club.

Basket-Ball Vicois : en sommeil depuis plusieurs années, l'association a été dissoute définitivement. Le local qu'elle occupait (préfabriqué de l'école) sera utilisé par une autre association.

Partenariat avec la communauté de communes

La Maison de Santé

Il faut bien préciser que la compétence « Santé » a été transférée à la Communauté de Communes dès le mois d'avril 2014. Ce dossier n'a donc plus d'impact direct sur le budget de la commune de Vic. A l'heure actuelle, après plusieurs réunions d'information et de consultation, une large majorité des professionnels de santé du territoire a signé la charte d'engagement. Lors du Conseil Communautaire du 9 décembre, une proposition d'acquisition immobilière a été votée. Le projet entre dans une phase concrète.



Le plan d'accueil « Petite enfance, enfance, jeunesse » est aussi entre les mains de la Communauté de Communes. Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont en place et fonctionnent pour la satisfaction des enfants et de leurs familles. Nous tenons à rappeler que le financement de ces TAP est assuré grâce à une baisse de 16,5% des indemnités de Mme le Maire et de ses Adjoints. La somme ainsi dégagée a permis la gratuité et la qualité des activités proposées.

Au Conseil Communautaire du 9 décembre, nous avons approuvé la signature d'une convention avec l'association Croq'Vacances, qui est garante de la mise en œuvre du projet éducatif et social en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

La zone artisanale de Comblat

Le projet d'extension a été présenté le 19 décembre 2012. Après toutes les études préliminaires nécessaires, le Conseil Communautaire du 17 septembre 2014 a approuvé cette extension. Le dossier va maintenant suivre son cours.

L'étude « revitalisation des centres bourgs » nous a été présentée le 9 décembre. C'est un projet global d'ordre économique et social, qui concernera tous les bourgs de la Communauté de Communes. Nous en sommes seulement au diagnostic, mais la réflexion est lancée et chacun peut y être associé. Certains ont pu le constater en participant à la rencontre du 10 décembre à Polminhac. Nous vous tiendrons informés du développement de cette action qui tient au cœur de nombreuses personnes.

La parole aux élus de l'opposition

Dans un esprit démocratique, nous avons accordé à la minorité toute la représentation que ses membres ont souhaitée, sans limitation de nombre, dans les différentes commissions municipales.

Aujourd'hui, pour aller plus loin, nous leur laissons une place pour s'exprimer dans ce bulletin, alors même que la loi ne nous y oblige en aucune façon.

On aurait aimé comme promis vous parler des 160 enfants inscrits dans nos écoles communales prouvant le dynamisme de LJ Liandier et de son équipe, on aurait aimé vous parler des conséquences sur Vic sur Cère de la crise économique, des services publics en danger, de l'avenir du casino, de la future maison de santé, du devenir de la Fondation Bertrand, des solutions pour le foyer logement ou la maison des eaux, du transfert d'Intermarché, on aurait aimé vous parler de l'animation estivale, de la mise en valeur du vieux Vic, des finances de notre collectivité et de son avenir à l'intérieur de la CABA ou ailleurs mais le « groupe communication » de notre conseil municipal nous a ordonné de respecter un espace très court sous peine d'une censure totale, c'est dommage pour la démocratie et triste d'en arriver là .

Nous essaierons, dans la mesure de nos moyens et de notre temps libre, de reprendre tous ces débats sur un autre support .

Chères Vicoises chers Vicois, nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne santé pour 2015.

Philippe Létang. Géraud Maurs. Anny Péchaud. Hélène Pouilhès Bousquet. Conseillers Municipaux

En bref

Commission villages :

Dans le cadre du travail en démocratie participative, nous élaborons une nouvelle méthode de mise au point, puis de fonctionnement de cette commission, pour une meilleure représentativité. Elle sera réunie début 2015.



Commémoration du 11 novembre :

Grâce aux recherches de l'APROGEMERE (Association pour la **PRO**motion de la **Gen**éalogie et la **ME**moire **RE**gionale) trois nouveaux noms ont été ajoutés sur le monument aux morts.

Une exposition, réalisée par cette association dans les locaux de la mairie, a aussi permis de donner un éclat particulier à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre. Chacun des Morts pour la France inscrit sur le monument aux morts de Vic, y est présenté par année de décès, avec sa fiche matricule et sa fiche de décès d'après le site « Mémoire des Hommes ».



Un grand merci aux élèves de l'école et à leurs enseignants qui ont travaillé en classe sur le sens de cette commémoration et qui nous ont donné à entendre des extraits de lettres de poilus.

Ils ont eu ainsi l'opportunité de construire une leçon civique par-delà la leçon d'histoire.

A vos agendas ! Dates à retenir

-23 décembre: feu d'artifice de Noël à 18 h 30 place de la mairie.

-23 décembre: Soirée Astronomie "Le ciel d'hiver, l'apothéose" A 19h, à la Maison du Tourisme du Carladès (Réservation obligatoire au 04 71 47 50 68).

-27 décembre : PITCHOU'LIT Chaque dernier samedi du mois, de 10h30 à 11h30, à la Médiathèque. Séances de lecture pour les 0-4 ans avec les parents et accompagnateurs. Un rendez-vous pour lire et se faire lire des histoires.



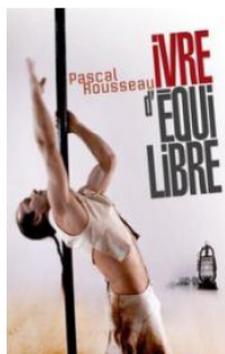
-3 janvier 2015 : Première « Zumba night ».

-Du 5 janvier au 9 février : expo photos affiches "Eclat" à la médiathèque et à l'office de tourisme.

-10 janvier: «Ivre d'équilibre», cirque contemporain à la salle polyvalente proposé par la Communauté de communes.

-16 janvier : voeux à la population vicoise à la Salle polyvalente à 18h.

-1er février salle polyvalente : célèbre quine annuel de l'amicale laïque pour tous les enfants des écoles et du collège.



-21 février : grand carnaval organisé par l'ACAV et l'ASEC.

-26 février : concert prestigieux de Christophe BOULIER et l'Académie des jeunes solistes au centre culturel du Carladez. Artiste de renommée internationale + les futurs grands solistes de demain. Au programme : 2 quintettes, l'un de Mozart et l'autre de Piet Swerts (compositeur contemporain qui sera peut-être présent à Vic).

-27 Février: Don du sang à la maison du temps libre de 16h à 19h.

-28 février : bal de la Caneta en partenariat avec l'IEO, la Com Com et l'ASEC.

-13 mars : animation médiathèque dans le cadre du Festival départemental de lectures musicales.

-19 avril : course contre le diabète à l'initiative du Foyer Socio-Educatif du collège, organisée par un collectif d'associations.

-Saison théâtrale 2014-2015 (Fêt'Art Théâtre) :

3 janvier : "Larguez les amarres" de Pierre Chesnot par Les Confipotes (15)

7 février : "Le Minotaure" de Marcel Aymé par Le Bastringue (15)

7 mars : "Du rififi chez les cousines" de Laurette Géroussi par Les Songe-Malice (19)

4 et 11 avril : "Coup de tonnerre" de Martine Rigollot par Fêt'Art Théâtre (15)

25 avril : "Le malade imaginaire" de Molière par Cymbal' Théâtre (03)



Bonnes fêtes de fin d'année à tous!



Vœux à la population vicoise

le vendredi 16 janvier

à la salle polyvalente à 18h